

Rapport annuel

2020

ORGANISATION

(Etat au 31.12.2020)

Conseil de Fondation

M. Pierre ROCHAT, Chamby	<i>Président</i>
M. Pierre-Alain CARDINAUX, Blonay	<i>Vice-président</i>
M. Cédric BLANC, Montreux	<i>Membre</i>
Mme Claire-Lise FAVROD, Vevey	<i>Membre</i>
M. Tristan GRATIER, Pully	<i>Membre</i>
Mme Sandra LAYDU-MOLINARI, Glion	<i>Membre</i>

Activités du Conseil de Fondation

Le Conseil s'est réuni quatre fois ; il a finalisé et entériné le budget de l'année sans réserve. Il a adopté les comptes et le rapport de gestion de l'année 2020. Il a aussi suivi avec attention l'évolution de l'institution tant au niveau de son activité, de son exploitation et de tout ce qui concerne les investissements et projets.

Activités du Conseil de Direction

Le Conseil de Direction se réunit deux fois par semaine pour suivre les affaires courantes.

Organe de révision

Fiduciaire Jean-Christophe GROSS SA *Expert-comptable diplômé, Vevey*

Conseil de Direction

M. Yves MOTTET	<i>Directeur</i>
M. Camille-Angelo AGLIONE	<i>Responsable Facility management, Communication et Projets</i>
Mme Anick CHEVALLEY	<i>Responsable des Soins & Gestion de l'accompagnement</i>
Mme Alma DE MARCO	<i>Responsable Ressources et Relations humaines & Administration</i>
Mme Gaëlle ROCHAT KARLEN	<i>Responsable Socioculturel Hôtellerie & Promotion</i>

TABLE DES MATIÈRES

Organisation	2
Sommaire	4
Principaux indicateurs.....	5
Accompagnement	5
Accueil temporaire	5
Cuisine des Bonnettes.....	5
Services centralisés	5
Ressources humaines	5
Long séjour	7
Court séjour.....	9
Accueil temporaire	11
Cuisine des Bonnettes.....	13
.....	14
Services centralisés.....	15
.....	16
Ressources humaines	17
.....	18
Finances.....	19
.....	20
Projets et perspectives.....	21
Conclusion	22
Rapport de l'organe de révision des comptes	23

Impressum

Editeur: Fondation Beau-Site, Chemin du Crépon 32, 1815 Clarens

Date d'édition: Juin 2021

Distribution: Document public à distribution restreinte

Responsable d'édition: Camille-Angelo Aglione (caaglione@ems-fbs.ch)

SOMMAIRE

L'année écoulée aura été marquée par la pandémie de COVID-19 et ce thème figure certainement dans les rapports annuels des organisations, tous secteurs confondus. Cette crise sanitaire sans précédent contemporain a cependant été particulièrement vive dans notre domaine.

La Fondation Beau-Site n'a pas été épargnée. Cependant la crise a permis de démontrer que notre organisation était à la fois solide et résiliente. Solide, elle l'a été en anticipant systématiquement les décisions cantonales et en bénéficiant en tout temps du matériel de protection adéquat. Résiliente elle l'a été aussi en se réorganisant continuellement et acceptant de changer parfois du jour au lendemain des pratiques établies depuis des années.

Malgré un Maillon à la fréquentation en chute libre, la fermeture pendant plusieurs mois du CAT et de nombreux lits de long séjour vides en fin d'année, la Fondation achève l'année 2020 avec un résultat d'exploitation bénéficiaire.

Le bilan de l'année écoulée démontre même qu'au cœur de la crise, l'institution a poursuivi ses projets. L'institution ne s'est pas contentée de faire le gros dos face à la vague, elle s'est donné les moyens de toujours garder la tête hors de l'eau pour être prête dès que possible à relancer sa dynamique.

Au moment de la rédaction de ces lignes le niveau de l'eau n'est pas tout à fait redescendu à la normale. Les dégâts sont cependant progressivement visibles, notamment le taux élevé de lits disponibles. La période a également été source de beaucoup de pression pour l'ensemble des équipes, y compris la direction. Désormais que la pression retombe, de telles périodes sont évidemment propices aux réflexions, voire aux réformes et changements.

Parallèlement les perspectives s'éclairent et les changements entraînés notamment par la crise, amènent de nouvelles opportunités. Le cadre stratégique validé par le Conseil de Fondation en 2020 contient les éléments programmatiques, notamment la recherche de collaborations/rapprochements institutionnels et le développement des actions dans le périmètre du Réseau Santé Haut-Léman.

Solide et agile, la Fondation Beau-Site aborde 2021 avec l'ambition de poursuivre son rôle de pionnière dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.



Pierre Rochat
Président



Yves Mottet
Directeur

PRINCIPAUX INDICATEURS



	Beau-Site	Coteau-Muraz	Montbrillant	Maillon
Taux d'activité %	96.13% (-1.41)	96.77% (-0.03)	94.45% (+3.95)	68.43% (-12.83)
Prix SoHo	163.75 (+1,9)	162,95 (+1,15)	160.90 (+0.15)	160.60 (+0.25)
Classe moyenne PLAISIR/PLEX	7.88 (-0.23)	9.84 (+0.13)	8.92 (+0.47)	7.78 (+0.2)

Accompagnement

0 jour sans activité animation (idem 2019)
 76% des résidents avec directives anticipées (-12 points)
 98% des résidents avec un projet d'accompagnement (-2 points)

Accueil temporaire

61% de taux entrées (-11 points)
 211 visites à domicile (nouveau 2020)

Cuisine des Bonnettes

186'046 repas (+10'238 unités)
 -5.9% de food cost (- 0.9 points)

Services centralisés

+1% coûts consommation électrique (2019 = -6.2%)
 159.75gr de retour aliments non-consommés / repas servis (-8.25gr)

Ressources humaines

Taux d'absences: 18.8% (+ 10.1 points)
 Taux de rotation: 11.5% (-1.7 points)



LONG SEJOUR

L'année 2020 a été marquée par la balance entre protection et ouverture. L'EMS lieu de vie ouvert sur l'extérieur, s'est transformé sous l'effet de la pandémie et il a fallu réinventer le quotidien pour que ses habitants ne soient pas isolés. L'accompagnement socioculturel les animations collectives ont fait place à des activités sur les étages (piano mobile, chariot crêpes, visite spirituelle, visite animalière, etc.) et un renforcement des accompagnements individuels. Une intensification qui a été rendue possible grâce à l'investissement des équipes, d'animation bien entendu mais aussi de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des sites. Au plus fort de la pandémie, alors que les visites étaient interdites sur ordre des autorités, le lien a pu être maintenu grâce notamment aux rendez-vous vidéo. L'apaisement relatif de la situation sanitaire a permis d'accueillir à nouveau par petits groupes les visites au moment des fêtes de Noël. Le traditionnel repas de Noël a pu être maintenu mais sous une forme réinventée et dans une ambiance plus intimiste. Au niveau administratif, le processus d'entrée a été révisé de sorte que le personnel administratif et soignant travaillent conjointement dans la préparation des dossiers d'entrée.

Beau-Site

Deux situations en particulier ont permis d'éprouver la capacité de la Fondation à proposer un accompagnement qui respecte les choix et l'autonomie des résident.e.s. La crise sanitaire et le confinement qu'elle a imposé a sans doute contribué à la thématisation de ce sujet, notamment avec les transports publics mais aussi avec des commerces et la police. Ces échanges ont pris du temps mais ils ont permis de rappeler l'autonomie et le respect de la liberté de choix à tout âge. Cet investissement a donc été utile à la fois pour les personnes directement impliquées mais aussi pour l'ensemble des personnes âgées en perte d'autonomie qui souhaitent pouvoir continuer à prendre le bus ou se rendre dans les commerces, y compris en période de pandémie.

Montbrillant

Précédemment infirmière chef d'unité de soins (ICUS), Madame Marisa Soares a été confirmée le 1er mars dans son rôle d'adjointe responsable de site (ARS). Infirmière HES, Madame Soares a également obtenu un CAS en psychiatrie et un master en sciences et organisation de la santé (Unil). Comme les autres adjoints responsables de site, cette nomination est intervenue au terme d'un assessment qui a confirmé les compétences et qualités de Madame Soares à ce poste. Avec cette nomination, Montbrillant est désormais, comme les autres sites de long séjour, organisé avec un.e ARS, un.e ICUS et un.e infirmier/ière répondant des soins.

La crise pandémique a été particulièrement vive à Montbrillant. Eût égard aux spécificités de la population accompagnée et malgré une flambée, la direction a pris la décision de ne pas appliquer de confinement strict généralisé. Une orientation qui s'est révélée judicieuse et qui a finalement été adoptée par de nombreuses institutions helvétiques accueillant des personnes avec un profil psychogériatrique.

Coteau-Muraz

Cet EMS fait partie intégrante du quartier et la pandémie a dès lors chamboulé son quotidien. À la fermeture de l'ascenseur public il a fallu ajouter au plus fort de la crise, l'interruption du CAT, puis lors de sa réouverture, la séparation entre client.e.s et résident.e.s. Comme dans les autres institutions de la Fondation cependant, l'investissement des équipes a permis de renforcer la présence quotidienne et les activités qui étaient autrefois organisées dans la grande salle ont été menées quotidiennement sur les deux étages à la fois. Des aménagements ont également été réalisés pour le personnel, notamment la réfection par le facility management des bureaux interdisciplinaires, d'un bureau pour le CAT et d'une salle de pause pour l'ensemble du site.



COURT SEJOUR

La fréquentation du Maillon a été fortement impactée par la pandémie, de par sa structure (chambres doubles et WC sur l'étage) mais aussi pour des raisons conjoncturelles (notamment l'interruption des opérations électives). Les images force de cet établissement, notamment la vie en communauté autour de la grande table devant la cheminée ou la terrasse ensoleillée, lieu de rencontre avec les familles et les proches, ont dû être revisitées pour s'adapter à la réalité sanitaire.

Dès le début de l'année et donc avant la crise, un forum des résident.e.s a été mis en place. Il s'agit pour ce site à la mission spécifique, de renforcer le pouvoir de choisir et participer à l'élaboration des activités communes. Ainsi le programme des activités est-il discuté tous les vendredis pour la semaine suivante. Le service d'animation socioculturel reste responsable de l'organisation et la mise en œuvre, mais il propose et adapte l'offre en fonction des désirs, idées et suggestions des personnes présentes (par exemple : jeudi une sortie est prévue, mais la destination est discutée au forum des résident.e.s).

Au mois de mars, un projet pilote a été mis en place avec le déploiement sur site d'un cuisinier de la Cuisine des Bonnettes, tous les jours de la semaine. Ce projet a été accompagné de différents tests, notamment l'extension des horaires du repas le soir, l'élaboration d'une petite carte et la confection, en collaboration avec le service d'animation socioculturel, de collations sur site. La pandémie et ses effets sur le nombre de résident.e.s et de visites a bien entendu complexifié le projet mais à la fin de l'année les conclusions ont pu être prises (voir chapitre Cuisine des Bonnettes).

La collaboration avec l'équipe mobile des soins palliatifs du Réseau Santé Haut-Léman a été renforcée. Cette collaboration porte sur l'accueil, le cas échéant en urgence, de personnes en situation de soins palliatifs, lors d'une crise ou pour une fin de vie. La procédure d'entrée a été révisé, notamment pour déterminer les critères d'admission et faciliter l'orientation.

La collaboration avec le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) a également été développée par l'intermédiaire du Réseau santé région Lausanne de manière à ce que les patients du CHUV à la recherche d'un court séjour et qui habitent dans la région puissent être orientés vers le Maillon.

Au niveau administratif, un effort important a été réalisé de manière à simplifier les processus et fluidifier la collaboration entre les équipes soignantes sur site et les équipes administratives centralisées.



ACCUEIL TEMPORAIRE

La pandémie a entraîné la fermeture du CAT du 23 mars au 18 mai, puis du 28 octobre au 23 novembre. Cette décision a été prise en relation avec la configuration intramuros de cette structure. La réouverture a été progressive, en séparant les clients en groupes sans croisement. Par ailleurs, les locaux ont été réaménagés de manière à permettre l'organisation des repas et des activités dans le respect des distances et sans contact avec les résidents de Coteau-Muraz.

L'équipe a également été réorganisée avec l'intégration notamment de civilistes. Les transports, auparavant confiés à l'entreprise VMCV sont désormais assumés par l'équipe du CAT. Cette réorganisation permet plus de fluidité et améliore la continuité du suivi.

La fermeture de l'accueil temporaire a été accompagnée par le développement de visites à domicile, effectuées par les collaboratrices et collaborateurs du CAT. Ces nouvelles prestations ont rencontré un vif succès, si bien qu'elles continuent d'être proposées y compris après la réouverture.



CUISINE DES BONNETTES

Le bilan financier demeure négatif, malgré une compression des dépenses (-94'486.-) et une augmentation des revenus (+39'066.-). Ce résultat témoigne cependant des efforts qui ont été entrepris, puisqu'il solde une année très tendue, marquée notamment par la fermeture, une partie de l'année, des crèches et des écoles, ainsi que la diminution des repas livrés en interne, en lien avec la fermeture du CAT et la diminution de fréquentation du Maillon.

Au niveau des prestations, la Cuisine des Bonnettes a repris la gestion de la cuisine du Maillon. Un tournus a ainsi été organisé afin qu'un cuisinier soit présent sur ce site tous les jours de la semaine, entre 11h et 21h. La phase pilote a pris fin au mois de décembre 2020 et la décision a été prise d'organiser l'office sur ce site comme sur les autres, avec du personnel hôtelier spécifiquement formé. La réalisation des collations maison a été jugée intéressante et deux mois de test supplémentaires début 2021 permettront de déterminer si cette mesure gagnerait à être pérennisée à l'échelle de la Fondation.

En 2020, la Cuisine a également renforcé ses liens avec le quotidien de la Fondation. Le responsable ou son adjoint rencontrent, désormais dans les 48 heures, toute personne qui entre à la Fondation en long séjour. Cette rencontre initiale permet de présenter les prestations de la Cuisine des Bonnettes et déterminer les goûts et préférences du nouvel arrivant. Le responsable participe également une fois par mois au colloque qui réunit les adjoints (Responsables de site ; Hôtellerie ; Socioculturel) et les coresponsables de l'accompagnement (Gaëlle RoCHAT Karlen et Anick Chevalley).

Le futur de la Cuisine des Bonnettes passe par un développement du volume d'affaire et la poursuite de l'optimisation des processus. À cet effet, la direction a mené une série de rencontres et de projets tout au long de l'année 2020. Une délégation du Conseil de Fondation a été nommée afin de suivre ces projets.



SERVICES CENTRALISÉS

Hôtellerie

Ce secteur a bien entendu été vivement touché par les conséquences de la pandémie. L'intensification des nettoyages ainsi que le renforcement des mesures de protection ont entraîné une augmentation de la charge et l'intensité du travail pour les équipes. La solidarité et l'implication de l'ensemble a permis cependant de garantir à la fois un haut niveau de prestations et le respect des valeurs de la Fondation.

Au niveau opérationnel, l'année a été marquée par un changement de fournisseur pour les produits de nettoyage (Diversey), de nouveaux uniformes et la reprise des nettoyages centralisés par le Facility management (voir chapitre suivant). Les commandes d'économat, autrefois réalisées de manière centrale auprès de la Cuisine des Bonnettes (pour le Food) et du responsable des achats (pour le reste) ont été décentralisées. La plateforme Transgourmet est désormais utilisée par les sites pour réaliser en direct leurs commandes.

Facility management

Les secteurs techniques, des transports et nettoyages centralisés ont été rassemblés en septembre dans un nouveau département, co-dirigé par Messieurs De Bernardis et Azévédo.

Au niveau opérationnel, les tournées des transports ont été optimisées, ce qui a notamment permis d'intégrer la livraison de l'EPS de Villeneuve dans le planning des deux chauffeurs. Le service technique a mis à contribution l'année écoulée pour réaliser des travaux de réfection complète de la terrasse de Beau-Site, divers travaux d'aménagement intérieur à Coteau-Muraz (voir chapitre Long séjour) et le déploiement sur l'ensemble des sites de la télévision à la demande dans les salons communs.

Administration

Un stagiaire de l'Institut des Hautes études en administration publique (IDHEAP) a été engagé afin de mettre en place le système d'information RH Carefolio et réviser les processus RH.

Le poste de secrétaire de direction n'a pas été repourvu et remplacé par un poste d'adjoint administratif, qui a permis de soutenir l'harmonisation des processus. Le départ de la responsable qualité a permis de créer un poste de coordinateur de projets dans le domaine de l'amélioration continue, qui a été confié au stagiaire universitaire précité, désormais diplômé.

L'année 2020 a été la première année complète de collaboration avec la fiduciaire Locasser et marquée par une première mise en place de tableaux de bord, à consolider.

Les postes de gestion clientèle et comptabilité ont été mutualisés, de sorte que les collaboratrices concernées peuvent se remplacer mutuellement et possèdent une meilleure vue d'ensemble. Ce mouvement s'inscrit dans le cadre de la révision des processus administratif d'accueil des résidents (voir chapitres long et court séjour).



RESSOURCES HUMAINES

L'accueil des nouvelles et nouveaux collaborateurs/trices a été repensé. Désormais une séance est organisée chaque mois et son contenu a été révisé afin d'inclure des éléments propres à la culture d'entreprise.

L'harmonisation des processus de recrutement a été poursuivie avec la systématisation des journées d'observation. Ces journées ont notamment pour objectif de permettre à un.e candidat.e de rencontrer les personnes qui n'ont pas participé aux entretiens.

Le Conseil de direction a intégré un nouveau membre avec l'arrivée en mars de M. Camille-Angelo Aglione. Précédemment Secrétaire général adjoint de l'association vaudoise des institutions médico-psycho-sociales (HéviVA), M. Aglione a pris la responsabilité de la communication et des projets institutionnels en plus de la Cuisine des Bonnettes et du service technique. Le service de l'hôtellerie a été formellement repris par Mme Gaëlle Rochat Karlen.

Tout comme l'administration (voir chapitre Services centralisés), des adjoints ont été recrutés pour les services de l'hôtellerie et de l'accompagnement socioculturel.

Au niveau de l'animation socioculturelle, trois apprentis Assistants socio-éducatifs (ASE) supplémentaires ont été engagés avec pour objectif d'organiser un tournoi entre les sites.

Dans le secteur hôtelier, des Gestionnaires en intendance (GEI) ont été recrutées et intégrées au sein des équipes de Beau-Site, Montbrillant et Le Maillon.



FINANCES

Malgré la crise sanitaire et une sévère diminution de la fréquentation du court séjour, la Fondation a su maintenir un équilibre opérationnel tout au long de l'année. Ce résultat est notamment lié à une gestion précise et la mutualisation des ressources humaines. Le résultat d'exploitation clôt sur un bénéfice de CHF 725'899.-.

La fermeture provisoire du CAT et le déficit structurel de la Cuisine des Bonnettes ont entraîné pour leur part un résultat négatif hors exploitation de CHF 342'449.- auquel s'ajoute la perte de revenus locatifs sur le site des Bonnettes (CHF -11'870.-).

L'avance accordée par l'Etat de Vaud à l'ensemble des EMS n'a, dans le cadre de la Fondation Beau-Site pas été utilisée, en lien avec le résultat financier positif de l'année 2020.

Une fois les écritures de clôture passées, dont l'attribution de CHF 150'000.- au fond de risque d'exploitation, le résultat annuel se monte à CHF 16'374.-

	2020	2019
Résultat d'exploitation	725 898	230 177
Résultat CAT	-45 363	-24 851
Résultat cuisine des Bonnettes	-297 085	-427 639
Résultat immeuble des Bonnettes	2 903	17 018
Résultat autres hors exploitation	-219 629	12 242
Résultat d'investissement	195 677	21 072
Dissolution fonds d'acquisition mobilier	-25 155	85 190
Attribution fonds de rénovation immobilière	-170 524	-106 261
Attribution fonds dons et legs	-350	-12 744
Attribution fonds risque d'exploitation	-150 000	
Résultat de l'exercice	16 374	-205 797



PROJETS ET PERSPECTIVES

L'année 2020 a éprouvé la structure de la Fondation et ralenti certains projets. L'année 2021 sera marquée par un phénomène de rattrapage, accentué par diverses opportunités. La Fondation cherchera des alliances pour développer ses prestations en continuant à se concentrer sur son cœur de métier.

Patrimoine immobilier

Les difficultés rencontrées à la suite du jugement du Tribunal administratif fédéral concernant le plan général d'affectation (PGA) de la Commune de Montreux et le contexte politique local en lien avec les élections communales ont stoppé net le projet « **Montbrillant II** » dont la construction était envisagée à l'arrière du bâtiment de l'EMS Beau-Site. A ce jour, la Fondation ne considère pas le projet architectural comme abandonné mais la situation impose de devoir trouver rapidement une solution de relocalisation de Montbrillant, provisoirement ou durablement.

La décision cantonale de réduire le programme hospitalier sur le site du **Samaritain** ouvre une perspective de relocalisation provisoire du court séjour, actuellement au Maillon à Blonay. Cette relocalisation interviendrait en principe au premier semestre 2023 et s'inscrirait dans un projet de collaboration plus large intégrant sur un même site l'Hôpital Riviera Chablais (avec 47 lits pour une clientèle gériatrique), la Fondation Beau-Site (avec 24 à 28 lits de court séjour), le Réseau Santé Haut-Léman et A santé Sana (CMS) avec des projets communautaires et ambulatoires.

La décision finale du Tribunal fédéral quant au projet du **Maillon II** à Chernex devrait intervenir en juin. Cela permettra de fixer le sort de ce projet et, en cas d'issue positive, d'envisager la réalisation, dans un délai de trois à cinq ans, d'un établissement à même d'accueillir un programme d'une quarantaine de lits de court ou long séjour.

Projets communautaires

Le succès des actions du CAT à domicile pendant la pandémie ont amené la décision de poursuivre l'expérience tout au long de l'année 2021 en proposant à la population âgée de Montreux et environs des prestations d'accompagnement social à domicile.

Parallèlement des réflexions sont en cours sous le titre de travail « Numéro unique » pour le développement d'une offre communautaire structurée destinée aux personnes âgées, en perte d'autonomie à domicile. Ce projet vise à offrir un service de coordination entre les multiples (et parfois trop nombreux) prestataires existants.

Ces projets et réflexions seront bien entendu enrichis par le projet sur le site du Samaritain évoqué précédemment.

Réorganisation gouvernance court séjour et CAT

En lien avec le développement des projets communautaires et l'implication « naturelle » des prestations du Maillon et du CAT dans ce cadre, le secteur sera réorganisé sous le label « SAMS » placé sous la responsabilité conjointe de deux adjoints.

Comme annoncé (chapitre RH), un poste d'ICUS est créé au Maillon, ce qui permettra d'avoir une structure de conduite opérationnelle identique entre les quatre sites d'hébergement.

Accompagnement

Les premières étapes du déploiement de la méthode Montessori ont été repoussées à cause de la pandémie. Le projet démarrera donc en 2021, avec une première formation des cadres.

La Fondation développera et mettra en place son propre concept d'accompagnement spirituel, sous la conduite de Mme Claire-Lise Favrod, diacre.

Le travail réalisé dans les cercles de qualité pharmaceutique sera maintenu avec toutefois une nouvelle méthodologie : désormais les réflexions seront menées sur la base de casus réels. Les prescriptions seront analysées, avec une méthodologie de déprescription et un suivi sur les deux années suivantes.

RH

Au niveau administratif, le processus de réorganisation du travail sera accompagné par le recrutement et l'engagement d'un.e contrôleur/euse de gestion et d'un.e spécialiste RH.

Services centraux

Les réflexions seront poursuivies afin de mener aussi rapidement que possible le résultat de la Cuisine des Bonnettes à l'équilibre. Il s'agira ensuite de développer le potentiel du site dans la production de repas pour les personnes âgées, à domicile ou en institution. Ces réflexions pourraient passer par des partenariats ou des associations stratégiques.

Les travaux de rénovation de l'infrastructure informatique et téléphonique de la Fondation débuteront en 2021. Un prestataire de confiance sera désigné pour conduire les travaux, coordonner la formation du personnel et accompagner l'exploitation. Ces travaux seront assortis d'une révision de la gestion documentaire et du partage de l'information.

Finances

Le pilotage sera amélioré par la maîtrise des indicateurs opérationnels et financiers. Ce travail sera conduit par le/la contrôleur/euse de gestion.

Globalement, l'équilibre financier est visé, malgré la diminution d'activité et grâce notamment au soutien de l'Etat.

CONCLUSION

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre grande gratitude à toutes les collaboratrices et collaborateurs qui agissent au quotidien pour que tout puisse se faire au mieux. Nous remercions aussi notre fidèle clientèle pour la confiance qu'elle continue à nous témoigner. Enfin, comme institution reconnue d'intérêt public, nous savons pertinemment combien sans l'Etat et ses partenaires nous ne pourrions pas exercer correctement notre métier. Nous tenons à leur dire combien nous leur en sommes gré. Notre reconnaissance s'adresse aussi au Conseil de Fondation, aux autorités locales ainsi qu'à nos partenaires et fournisseurs, pour leur engagement et leur disponibilité.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION DES COMPTES

FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA

VEVEY

 Entreprise certifiée EXPERTSuisse

AV. PAUL-CERESOLE 12
TELEPHONE 021 925 30 50
info@grossfidu.ch
CCP 18-25928-2

ADRESSE POSTALE :
CASE POSTALE 398
1800 VEVEY 1

Rapport de l'organe de révision sur
le contrôle restreint

Au conseil de la **Fondation Beau-Site**

Montreux

Vevey, le 27 avril 2021

Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation Beau-Site pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la Fondation. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA


Simon Guignard
Réviseur responsable


Jean-Christophe Gross

Experts réviseurs agréés

